



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFET COORDONNATEUR
DU BASSIN ADOUR-GARONNE

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

**OBSERVATOIRE
HYDROLOGIQUE**

**BULLETIN DE SITUATION
HYDROLOGIQUE DU
BASSIN ADOUR-GARONNE**

**Janvier-Février
2022**

Synthèse bimestrielle au 1^{er} mars 2022

Des conditions plutôt déficitaires

Le mois de février, contrairement au mois de janvier, présente des conditions pluviométriques plutôt déficitaires qui n'ont donc pas permis de maintenir une hydrologie excédentaire. 100 % des stations de mesures sont déficitaires.

La période de recharge 2021-2022 s'est stoppée durant le mois de février et n'a pour l'instant duré que deux mois (décembre et janvier).

Les débits objectifs d'étiage (DOE) ont tout de même été respectés sur l'ensemble des points nœuds du SDAGE.

Au 1^{er} mars 2022, le taux de remplissage global des retenues non conventionnées est de 88,5 % (soit 345 Mm³). Sur les mois de janvier et février, 56 Mm³ (soit 14,4 % du volume stockable) ont été stockés dans les réserves non conventionnées.

Patrick BERG
Directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Sommaire

Synthèse.....	2	Débits journaliers et débits de référence.....	12
Précipitations mensuelles.....	3	Débits.....	14
Rapport aux normales des précipitations.....	5	Réserves en eau.....	19
Pluies efficaces.....	7	Niveau des eaux souterraines.....	21
Indicateur d'humidité des sols.....	9	Arrêtés de restriction.....	22
Enneigement.....	11	Glossaire.....	23



Après une pluviométrie contrastée au mois de janvier, plutôt intense sur les Pyrénées et entraînant des crues de forte intensité en milieu de mois, le mois de février présente un déficit pluviométrique assez important ainsi qu'une augmentation des températures.

L'indicateur sécheresse d'humidité des sols est globalement conforme à la normale sur une large majorité du bassin Adour-Garonne en janvier et février 2022.

Comme pour le mois de décembre, l'hydrologie générale du mois de janvier est excédentaire sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne.

A contrario, le mois de février présente une hydrologie générale déficitaire, due au déficit de pluies et à l'augmentation des températures.

Durant les mois de janvier et février 2022, les débits moyens journaliers sont restés supérieurs aux débits seuils du SDAGE sur 100 % des points nodaux du bassin dont les données sont disponibles.

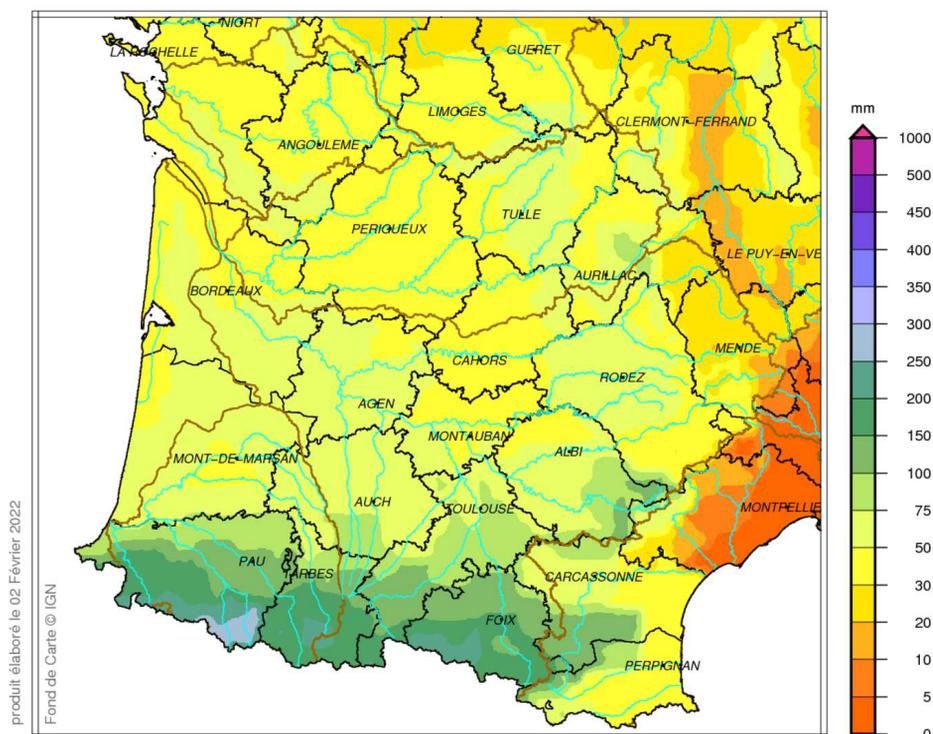
Après un démarrage tardif, les précipitations significatives ont à nouveau fait défaut en février. Alors que l'on parlait d'un étiage peu sévère, la recharge des nappes 2021-2022 pour l'instant limitée présage d'une situation moins favorable alors que la hausse des températures et donc de l'évapotranspiration vont limiter nettement l'efficacité des pluies d'ici deux à trois mois.

Au 1^{er} mars 2022, le taux de remplissage global des retenues non conventionnées est de 88,5 % (soit 345 Mm³), contre 93,4 % à la même période en 2021. Au 1^{er} février 2022, il était de 85,7 % (soit 334 Mm³). Sur les mois de janvier et février, 56 Mm³ (soit 14,4 % du volume stockable) ont été stockés dans les réserves non conventionnées.

Les mois de janvier et février ont été globalement plutôt secs. L'hydraulicité est au mois février, déficitaire sur une majorité des stations de suivi. La situation des nappes témoigne d'une dynamique plus « sèche » que la normale et d'une recharge qui se limite pour l'instant à deux mois. Au 1^{er} mars 2022, le taux de remplissage global des retenues non conventionnées est de 88,5 % (soit 345 Mm³). Sur les mois de janvier et février, 56 Mm³ (soit 14,4 % du volume stockable) ont été stockés dans les réserves non conventionnées. Les débits objectifs d'étiage (DOE) ont été respectés sur l'ensemble des points nodaux du SDAGE.



Bassin Adour-Garonne Cumul de précipitations Janvier 2022



produit élaboré le 02 Février 2022

Fond de Carte © IGN

La présence d'un anticyclone à proximité de la France du 12 au 30 janvier 2022 marque fortement le bilan météorologique du mois (peu de pluie, ensoleillement exceptionnel, nombreux brouillards et gelées).

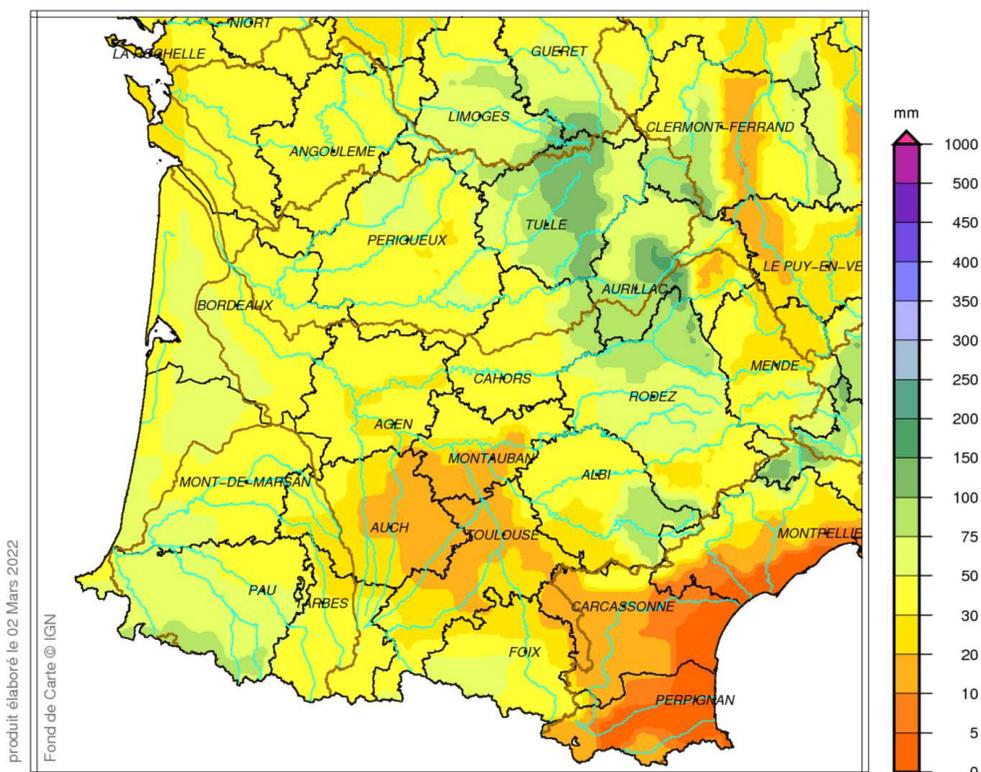
Le temps reste pratiquement sec, hormis du 4 au 10 janvier. Les cumuls pluviométriques des 9 et 10 atteignent des durées de retour centennales par endroits dans les Pyrénées (100 à 150 mm ; et pratiquement 200 mm du 7 au 10). Les cours d'eau débordent, comme en décembre.

Au total, il est tombé en janvier 40 à 60 mm sur une grande majorité du bassin de la Garonne en plaine ; souvent moins de 20 mm en Lozère et sur l'est du Cantal.

En revanche, des Pyrénées-Atlantiques au sud du Tarn, les totaux mensuels varient entre 80 et plus de 250 mm (dans le massif Aspe-Ossau (64)).



Bassin Adour-Garonne Cumul de précipitations Février 2022

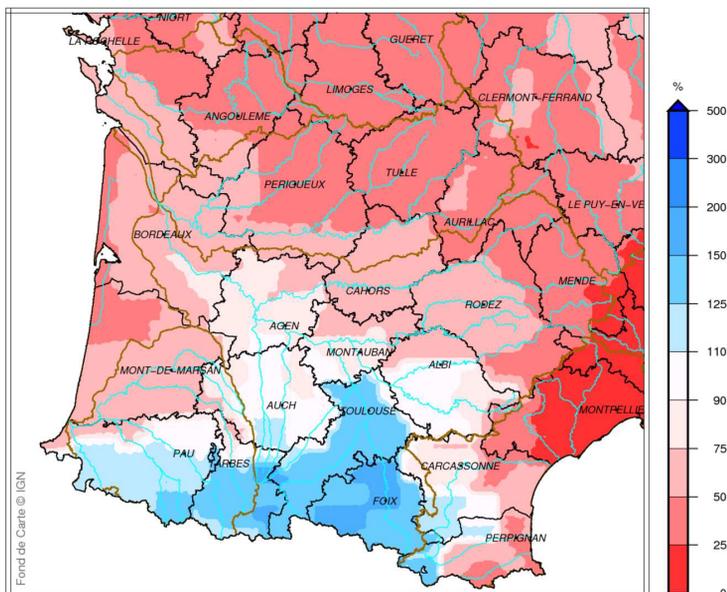


L'influence anticyclonique toujours prépondérante atténue généralement les perturbations qui circulent sur le bassin Adour-Garonne en février 2022. Cependant du 13 au 16, les dépressions sur les îles britanniques amènent en 4 jours 10 à 40 mm en plaine et 20 à 70 mm sur l'est de la zone.

Les cumuls pluviométriques mensuels varient majoritairement entre 20 et 60 mm en plaine ; mais ils n'atteignent pas 20 mm d'Auch à Montauban et jusqu'au Lauragais, alors qu'ils dépassent souvent 80 ou 100 mm du plateau de Millevaches et au nord de l'Aveyron.

Bassin Adour-Garonne
Rapport à la normale 1981/2010 des précipitations
Janvier 2022

Rapport à la normale des précipitations de janvier 2022

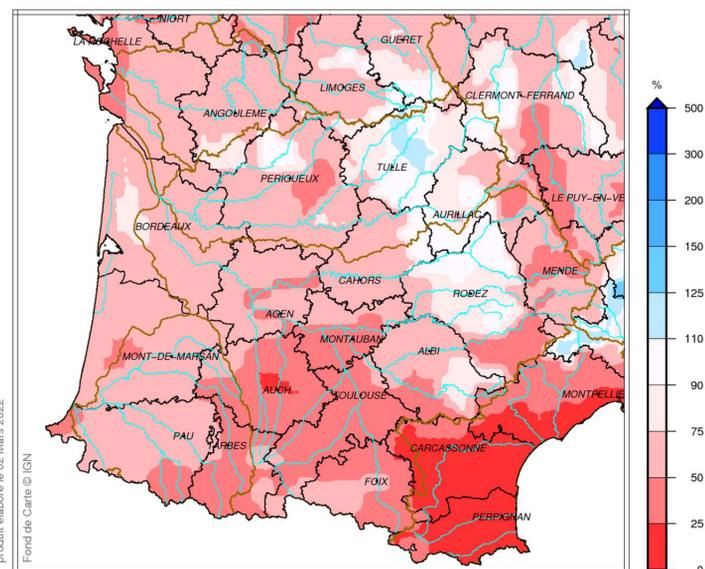


Des Landes aux Charentes et de la Dordogne à la Lozère (sur l'ouest, le nord et l'est du bassin), les quantités d'eau reçues en janvier 2022 sont 30 à 65 % déficitaires (plus de 90 % de déficit dans le sud-est de la Lozère). Les déficits diminuent en allant vers les départements pyrénéens qui enregistrent des excédents de 10 à 80 %.

Ce mois de janvier fait partie des 4 mois de janvier les plus secs en Lozère depuis 1959.

Bassin Adour-Garonne
Rapport à la normale 1981/2010 des précipitations
Février 2022

Rapport à la normale des précipitations de février 2022

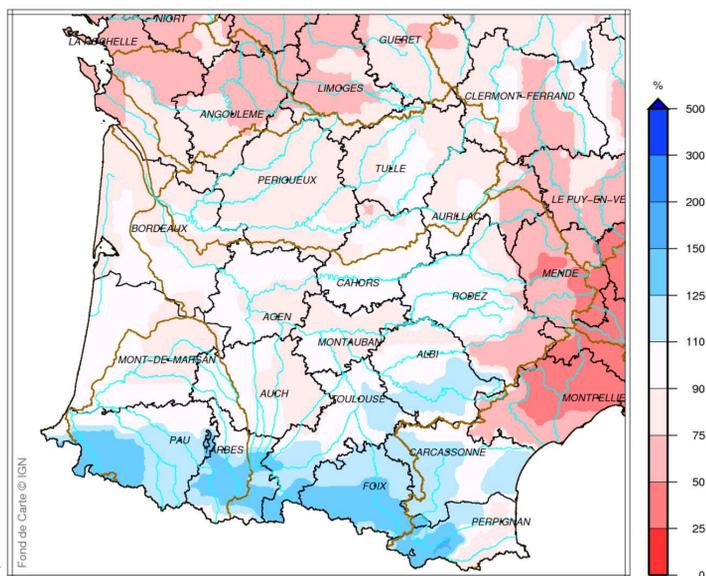


Sur les contreforts du Massif Central, les cumuls mensuels sont relativement conformes à la normale 1981-2010. Partout ailleurs, les déficits généralisés varient de 20 à 70 %.

Février 2022 fait partie des 10 ou 11 mois de février les moins arrosés en Haute-Garonne et dans le Gers, ainsi qu'en Lozère depuis 1959. A Auch, ce n'est que la 5ème fois qu'il pleut aussi peu en février depuis le début des mesures en 1985 (14,2 mm).

Bassin Adour-Garonne
Rapport à la normale 1981/2010 du cumul de précipitations
De Novembre 2021 à Février 2022

Rapport à la normale des précipitations de novembre 2021 à février 2022

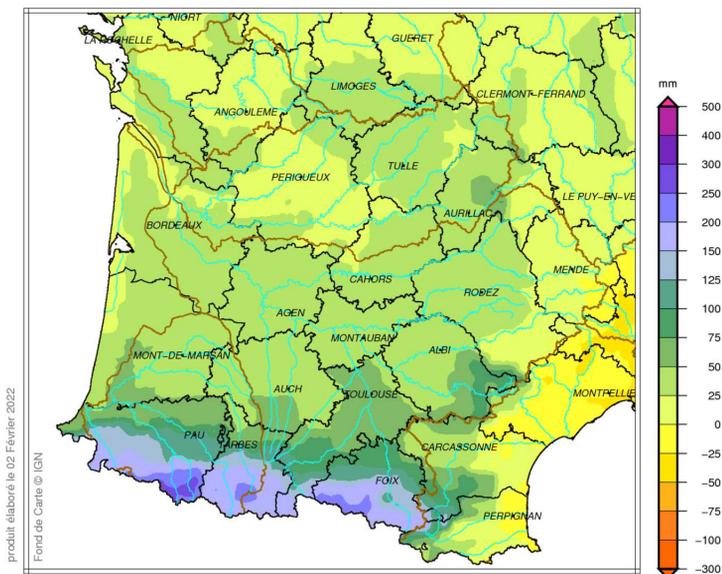


En plaine, les excédents de décembre atténuent les déficits enregistrés les autres mois. Les totaux pluviométriques de ces 4 mois sont proches de la normale ou 10 à 20 % déficitaires. Les déficits s'accroissent sur le nord des Charentes (30 %), le Larzac et le sud du Massif Central où ils varient de 30 à 70 %. Près des Pyrénées et dans le sud du Tarn en revanche, les cumuls de cette période sont 10 à 40 % excédentaires.

En Lozère, ce n'est que la 3ème fois qu'il pleut aussi peu au cours de ces 4 mois depuis 1959.

Bassin Adour-Garonne
Cumul de pluies efficaces
Janvier 2022

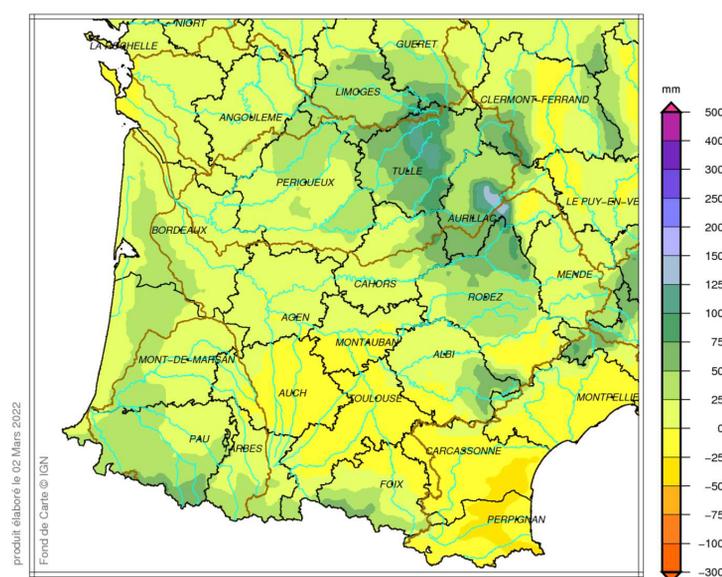
Pluies efficaces de janvier 2022



En dehors du sud-est de la Lozère où les pluies n'ont pas été efficaces, partout ailleurs, les cumuls sont positifs et varient de 20 à 40 mm en plaine, de 50 à plus de 200 mm en allant vers les reliefs pyrénéens.

Bassin Adour-Garonne
Cumul de pluies efficaces
Février 2022

Pluies efficaces de février 2022

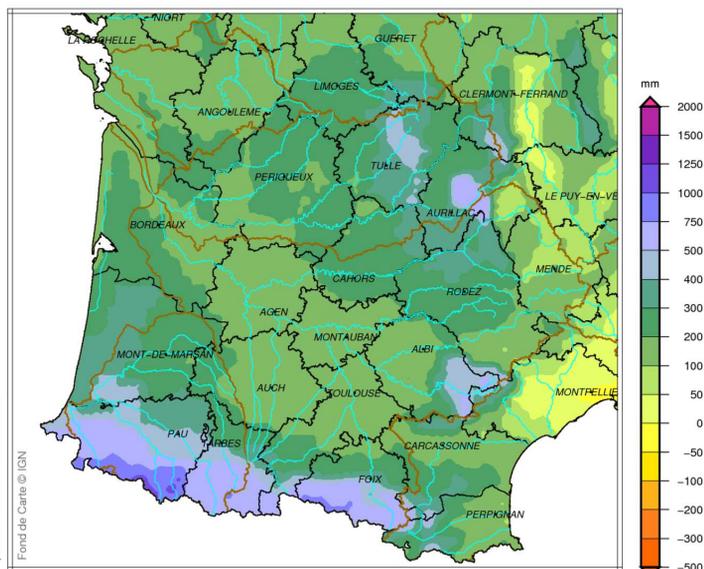


Les pluies n'ont pas été efficaces de la vallée de l'Aveyron dans le Tarn-et-Garonne jusqu'au nord de l'Ariège (0 à -10 mm), ainsi que dans le Larzac et le sud de la côte charentaise.

Ailleurs, les cumuls sont positifs et varient généralement entre 5 et 40 mm. Ils augmentent sur l'ouest du Massif Central et les sommets pyrénéens, dépassant localement 100 mm en Corrèze et dans le Cantal.

Bassin Adour-Garonne
Cumul de pluies efficaces
De Novembre 2021 à Février 2022

Pluies efficaces de novembre 2021 à février 2022



Les pluies efficaces cumulées depuis le 1^{er} novembre 2021 varient de 140 à 200 mm dans l'axe de la Garonne et augmentent de part et d'autre jusqu'à 360 mm.

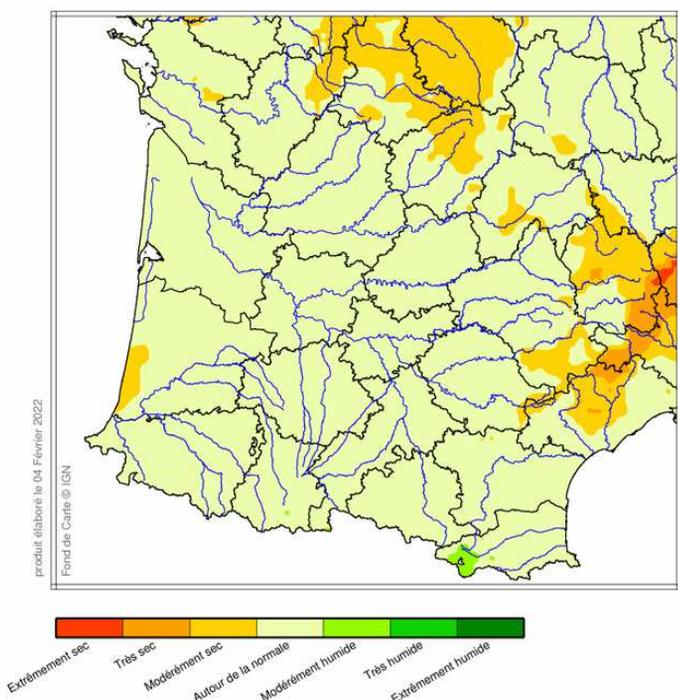
Sur les reliefs de la Corrèze et au nord de l'Aveyron, les cumuls sont plus proches des 350-400 mm. Dans les Pyrénées, ils dépassent localement 1000 mm.

En Lozère et sur l'est du Cantal, les cumuls de pluies efficaces de la période tournent autour de 100 mm.

Produit élaboré le 02 Mars 2022

Fond de Carte © IGN

Indicateur sécheresse d'humidité des sols (SSWI)
Janvier 2022 – décade 3



Indicateur d'humidité des sols de janvier 2022 (décade 3)

Gorgés d'eau à la fin de la 1ère décade de janvier dans le bassin de l'Adour et le sud du bassin de la Garonne, très humides ailleurs, les sols s'assèchent par la suite.

La troisième décade présente un indicateur sécheresse d'humidité des sols autour de la normale sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne.

Localement quelques secteurs sont modérément secs sur le nord-est de la Charente, sur le littoral landais, sur la Lozère et le sud de l'Aveyron.

Bassin Adour-Garonne
Ecart pondéré à la normale 1981/2010 de l'indice d'humidité des sols
le 1er Février 2022

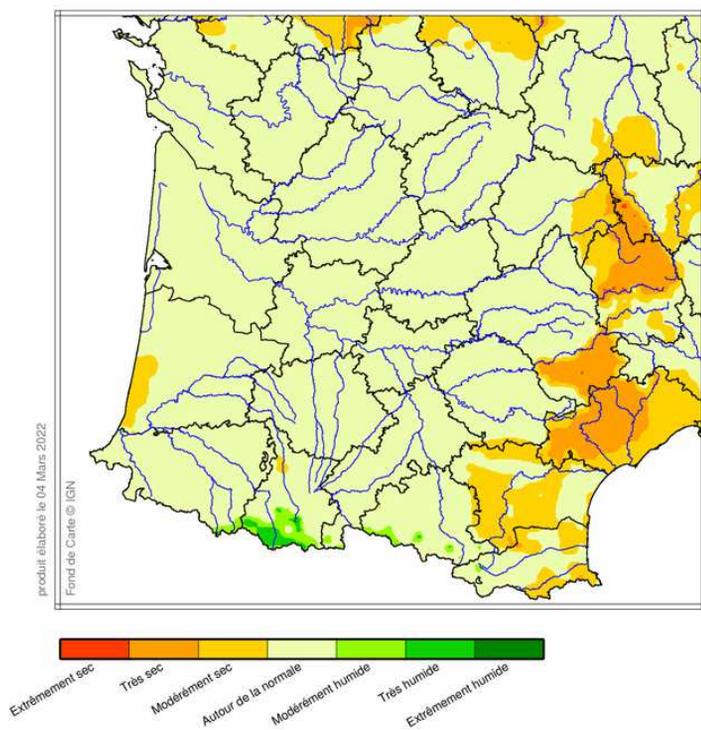


Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 1er février 2022

Au 1er février 2022, l'humidité des sols est un peu supérieure à la normale du jour, du Lot-et-Garonne au nord de l'Ariège (10 à 20 % plus humide au nord de Toulouse), et présente une tendance sèche ailleurs.

Du sud de l'Aveyron à la Lozère, les sols sont 10 à plus de 20 % plus secs que d'habitude, ce qui n'arrive pas 1 fois tous les 10 ans en Lozère un 1er février.

Indicateur sécheresse d humidité des sols (SSWI)
Février 2022 – décade 3



Indicateur d'humidité des sols de février 2022 (décade 3)

Plutôt faible ou proche de la normale dans un premier temps, l'humidité des sols augmente temporairement après la mi-février, puis diminue nettement en fin de mois.

L'indicateur d'humidité des sols de la troisième décade de février est situé autour de la normale sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne. Seule la frange est du bassin et une partie de la côte landaise présente un indicateur modérément sec.

Les sommets des Hautes-Pyrénées, quant à eux, présentent un indicateur d'humidité des sols très à extrêmement humide.

Bassin Adour-Garonne
Ecart pondéré à la normale 1981/2010 de l'indice d humidité des sols
le 1er Mars 2022



Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 1er mars 2022

Au 1er mars 2022, les sols du bassin Adour-Garonne sont plus secs que la normale du jour, excepté sur les sommets pyrénéens légèrement plus humides.

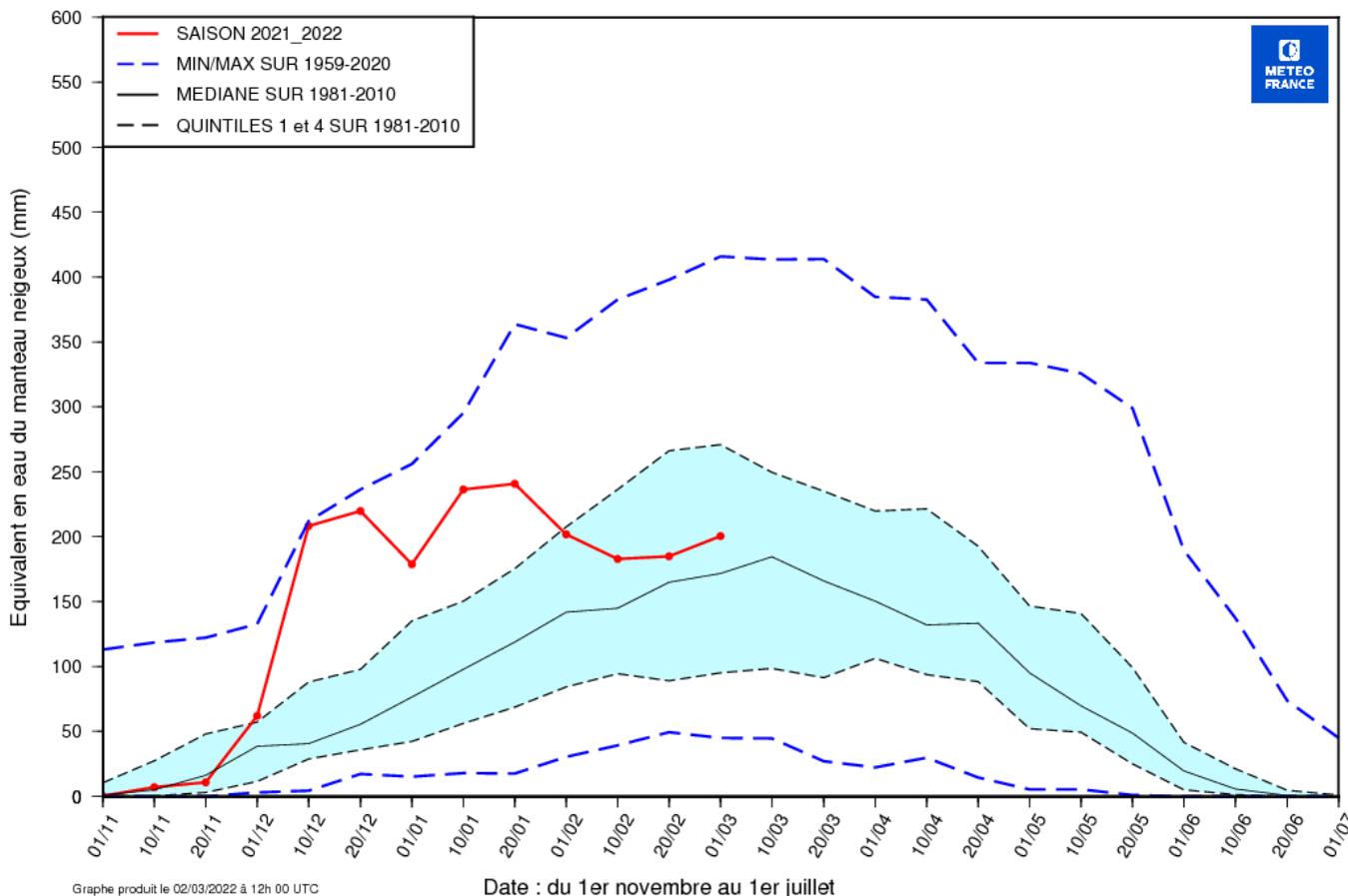
Du sud des Charentes au Tarn et à l'Ariège, la tendance sèche est relativement faible (10 % de déficit d'humidité).

Au sud-ouest de la Garonne, les sols sont souvent 10 à 20 % plus secs que d'habitude à cette date.

De l'est du Cantal au Larzac, la sécheresse des sols est plus accentuée : 10 à 30 % plus secs que d'habitude à cette époque de l'année.

Une telle sécheresse des sols en Lozère et sur le Larzac ne se produit pas 1 fois tous les 10 ans un 1er mars.

**EQUIVALENT EN EAU DU MANTEAU NEIGEUX (MODELE SIM2)
PYRENEES (Altitude > 1000 m.)**



Au 1^{er} mars 2022, l'équivalent en eau du manteau neigeux se rapproche de la médiane après des mois de décembre et janvier bien supérieurs aux normales de saison. La fonte des neiges s'est engagée de façon progressive à partir du 10 janvier jusqu'au 10 février. Puis quelques chutes de neige ont permis de relever légèrement l'équivalent en eau du manteau neigeux durant la deuxième moitié du mois de février.

Janvier 2022

Nombre de jours sous le débit objectif d'étiage (DOE) : $QMJ < DOE$

- 0 jour
- ≤ 5 jours
- 5 à 15 jours
- > 15 jours
- Tout le mois
- Valeur absente

Franchissement du débit d'alerte renforcé : $QMJ < DCR + 1/3(DOE - DCR)$

- ⊗ 1 jour ou plus

Franchissement du débit de crise (DCR) : $QMJ < DCR$

- ⊗ 1 jour ou plus

Nota :

Dans le présent bulletin, la valeur du DOE est comparée aux débits moyens journaliers, comme pour les débits d'alerte et de crise. Cette représentation de la situation diffère de l'évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE.

Dans le SDAGE, le respect des DOE pour une année donnée s'apprécie par comparaison de 80 % de la valeur du DOE avec le plus faible débit moyen observé sur 10 jours consécutifs (VCN10). Cette évaluation ne peut donc être réalisée qu'a posteriori, une fois l'année terminée et le VCN10 connu.

Nota pour le bassin Neste et rivières de Gascogne :

Du 1^{er} lundi d'octobre à fin février, le SDAGE fixe un DOE unique sur le système Neste à Rivières de Gascogne (station fictive calculée à partir des stations hydrométriques concernées).

 Cette carte ne constitue pas une évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE (cf. Nota).

La pluviométrie du mois de janvier 2022 est plutôt proche de la normale ou marquée par des déficits pluviométriques hormis sur le sud du bassin, près des Pyrénées où la pluviométrie est largement excédentaire. Les cumuls pluviométriques des 9 et 10 atteignent des durées de retour centennales par endroits dans les Pyrénées (100 à 150 mm ; et pratiquement 200 mm du 7 au 10). Les cours d'eau débordent, comme en décembre.

Durant le mois de janvier 2022, les débits moyens journaliers sont restés supérieurs aux débits seuils du SDAGE sur 100 % des points nodaux du bassin (48 points sur 65 ayant des données disponibles).

Février 2022

Nombre de jours sous le débit objectif d'étiage (DOE) : $QMJ < DOE$

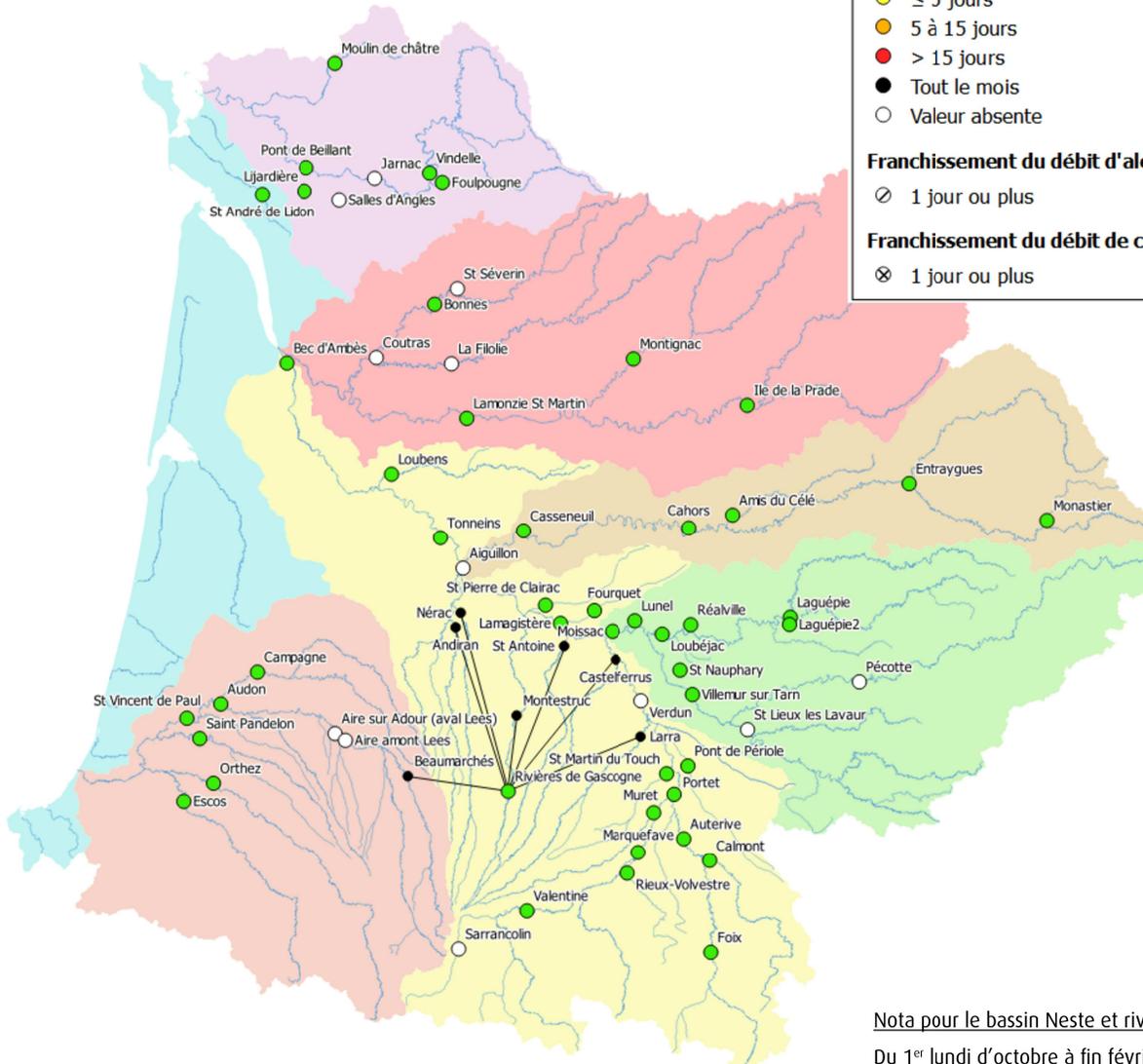
- 0 jour
- ≤ 5 jours
- 5 à 15 jours
- > 15 jours
- Tout le mois
- Valeur absente

Franchissement du débit d'alerte renforcé : $QMJ < DCR + 1/3(DOE - DCR)$

- ⊗ 1 jour ou plus

Franchissement du débit de crise (DCR) : $QMJ < DCR$

- ⊗ 1 jour ou plus



Nota :

Dans le présent bulletin, la valeur du DOE est comparée aux débits moyens journaliers, comme pour les débits d'alerte et de crise. Cette représentation de la situation diffère de l'évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE.

Dans le SDAGE, le respect des DOE pour une année donnée s'apprécie par comparaison de 80 % de la valeur du DOE avec le plus faible débit moyen observé sur 10 jours consécutifs (VCN10). Cette évaluation ne peut donc être réalisée qu'a posteriori, une fois l'année terminée et le VCN10 connu.

Nota pour le bassin Neste et rivières de Gascogne :

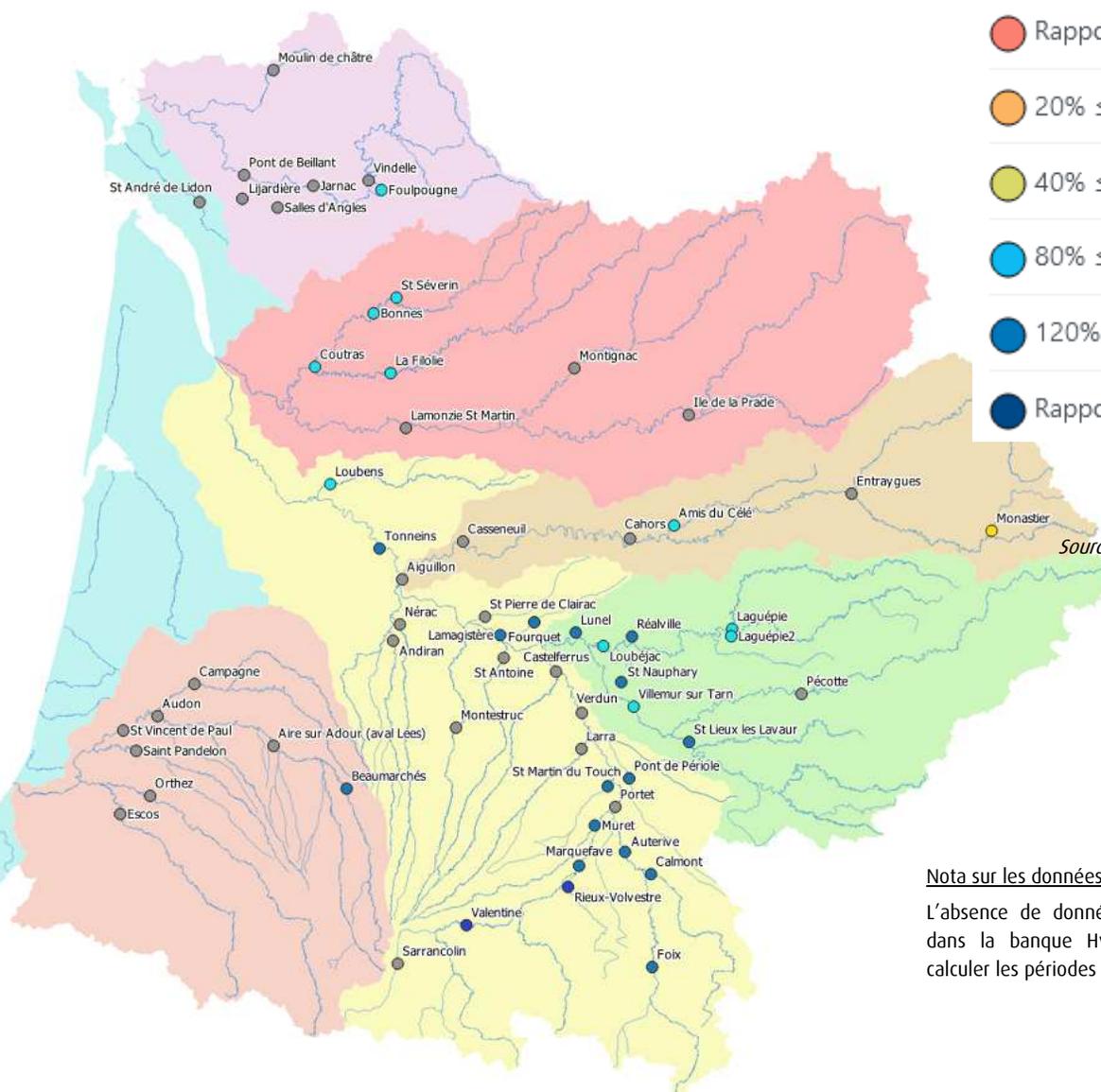
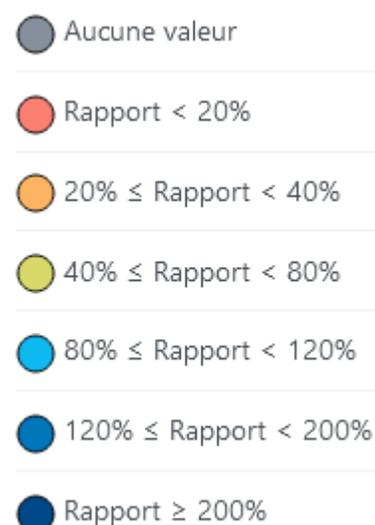
Du 1^{er} lundi d'octobre à fin février, le SDAGE fixe un DOE unique sur le système Neste à Rivières de Gascogne (station fictive calculée à partir des stations hydrométriques concernées).

⚠ Cette carte ne constitue pas une évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE (cf. Nota).

Comme pour le mois de janvier, le mois de février présente une pluviométrie plutôt déficitaire.

Durant le mois de février 2022, les débits moyens journaliers sont tout de même restés supérieurs aux débits seuils du SDAGE sur 100 % des points nodaux du bassin (46 points sur 65 ayant des données disponibles).

Janvier 2022



Source : www.hydro.eaufrance.fr

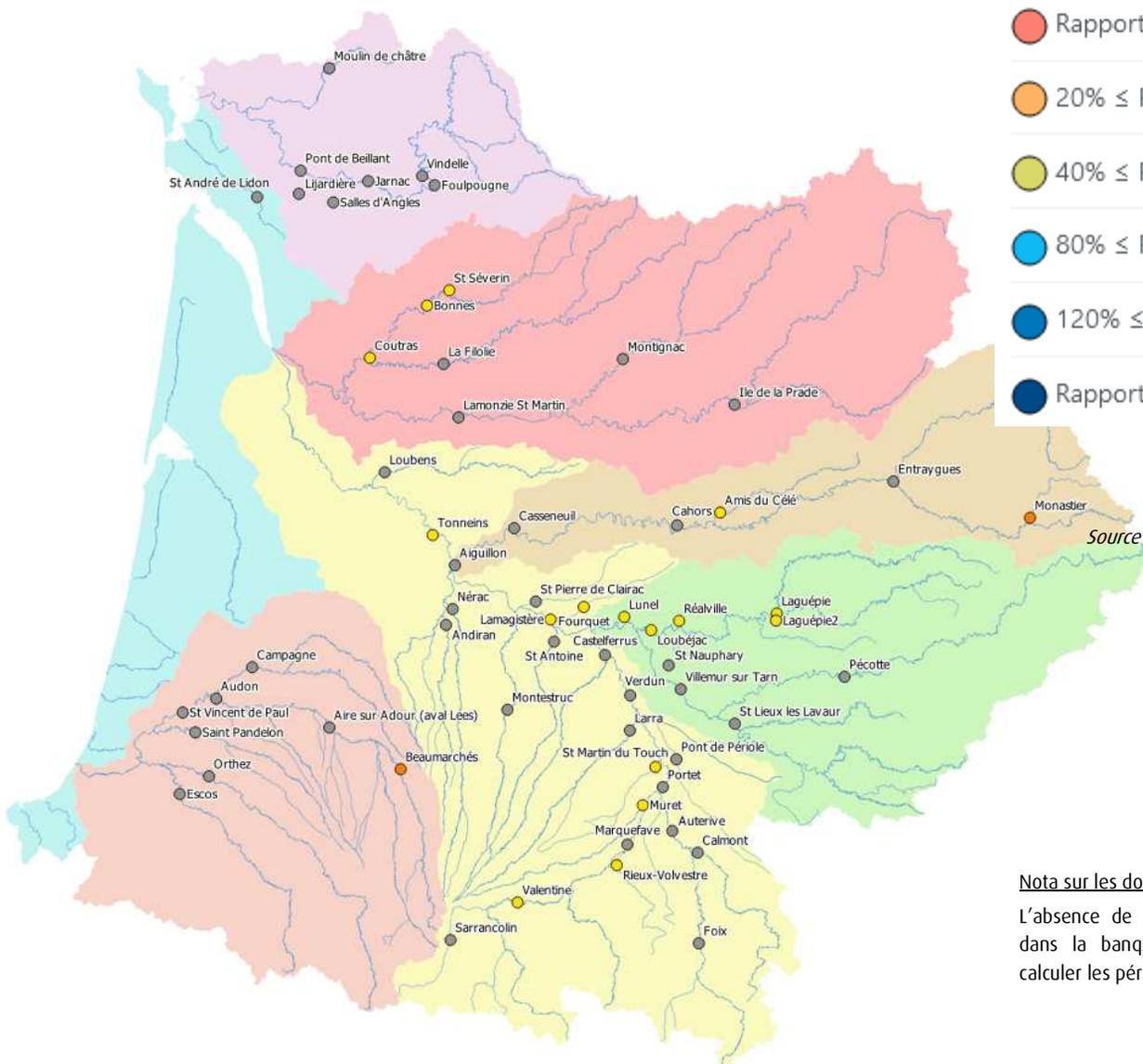
Nota sur les données insuffisantes :

L'absence de données sur certaines stations dans la banque Hydro ne permet pas de calculer les périodes de retour.

Les données pour le calcul de la période de retour comme dans les précédents BSH ne sont pour l'instant plus disponibles. Il faudra attendre des évolutions prochaines de l'hydroportail pour que les données puissent être accessibles. Nous vous proposons donc ici un nouvel indicateur : l'hydraulicité, qui est calculé de la façon suivante : Débit moyen mensuel / Débit moyen mensuel interannuel.

L'hydraulicité du mois de janvier 2022 est proche de la normale ou largement excédentaire sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne. En effet, les débits moyens mensuels sont supérieurs aux débits moyens interannuels sur l'ensemble des points possédant des données. Seule la station de la Colagne au Monastier présente un débit moyen mensuel compris entre 40 et 80 % du débit moyen interannuel.

Février 2022



Source : www.hydro.eaufrance.fr

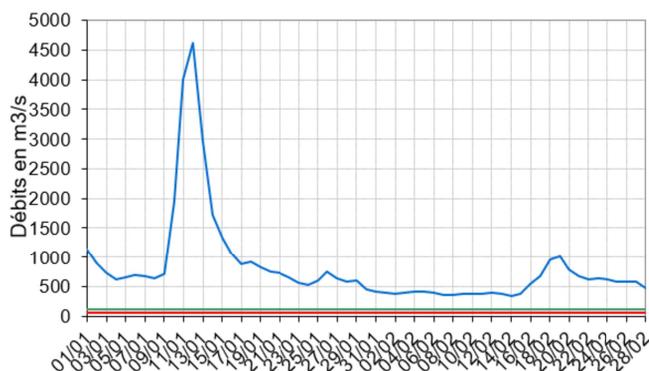
Nota sur les données insuffisantes :

L'absence de données sur certaines stations dans la banque Hydro ne permet pas de calculer les périodes de retour.

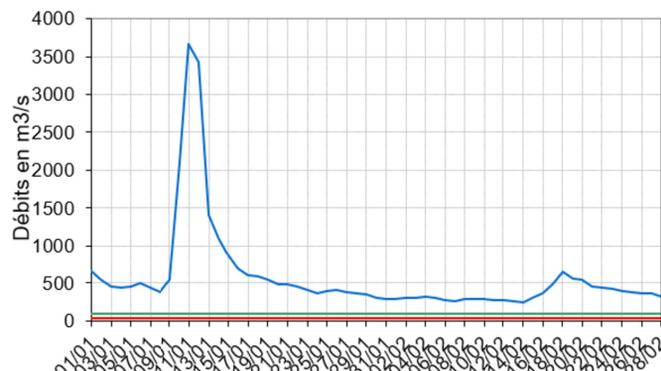
Avec le déficit de pluviométrie et l'augmentation des températures, la tendance se renverse complètement durant le mois de février avec des débits moyens mensuels inférieurs aux débits interannuels sur l'ensemble des stations nodales du bassin.

La Colagne au Monastier et le Bouès à Beaumarchés présentent les déficits les plus importants (20 à 40 % du débit moyen interannuel).

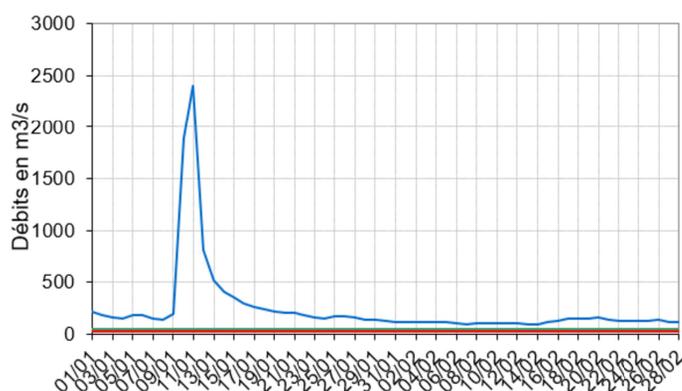
La Garonne à Tonneins



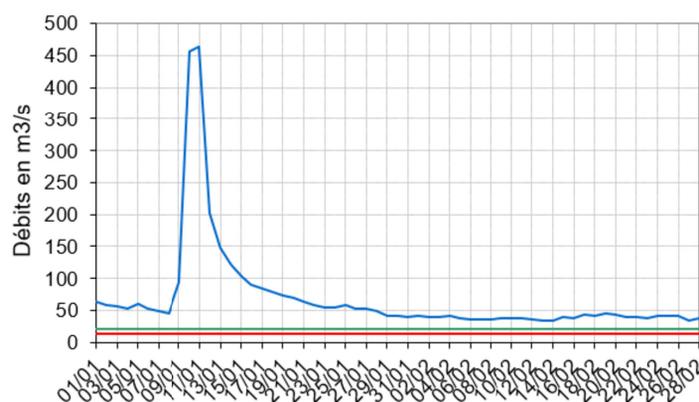
La Garonne à Lamagistère



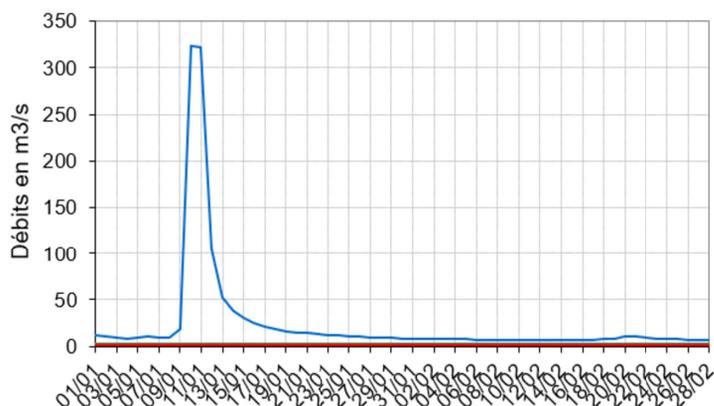
La Garonne à Portet



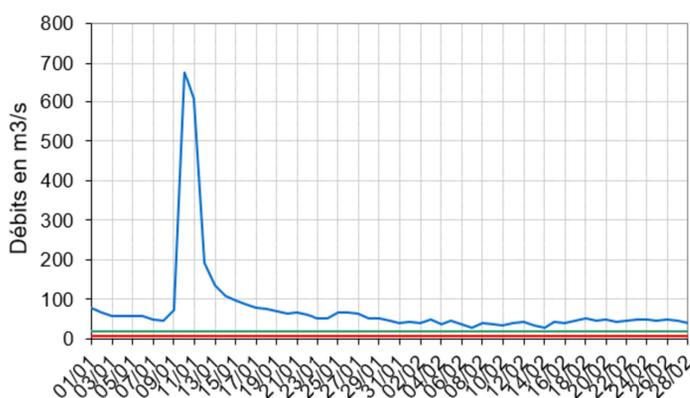
La Garonne à Valentine



L'Hers-Vif à Calmont

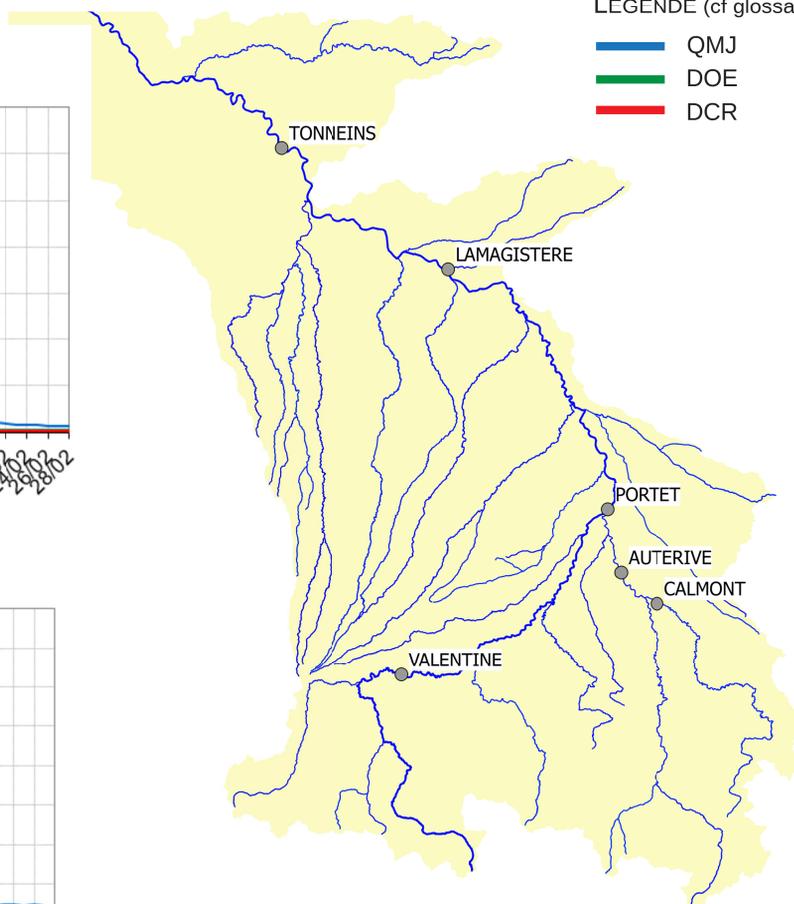


L'Ariège à Auterive



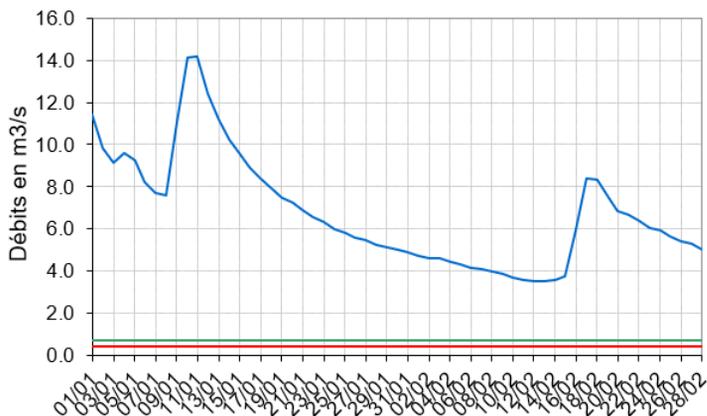
LÉGENDE (cf glossaire)

- QMJ
- DOE
- DCR

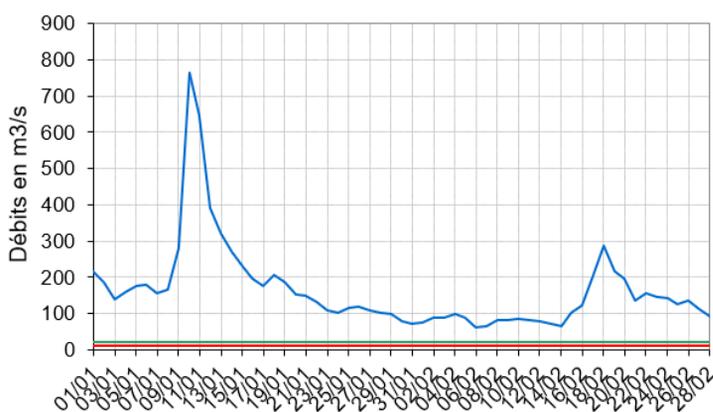


Débits journaliers – Axe Charente et rive droite de la Garonne

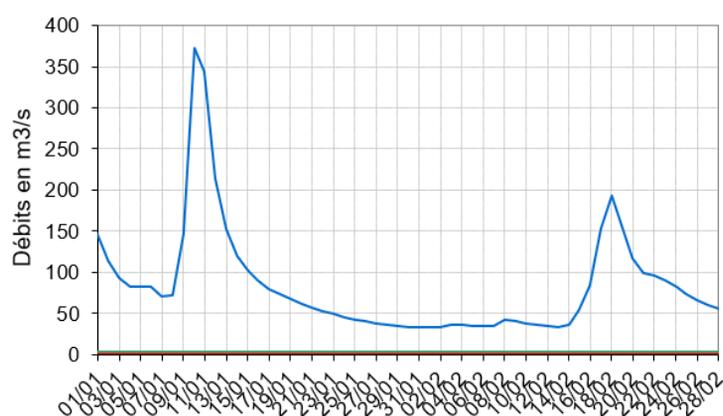
La Boutonne à Moulin de Châtre



Le Tarn à Villemur sur Tarn



L'Aveyron à Loubéjac



LÉGENDE (cf glossaire)

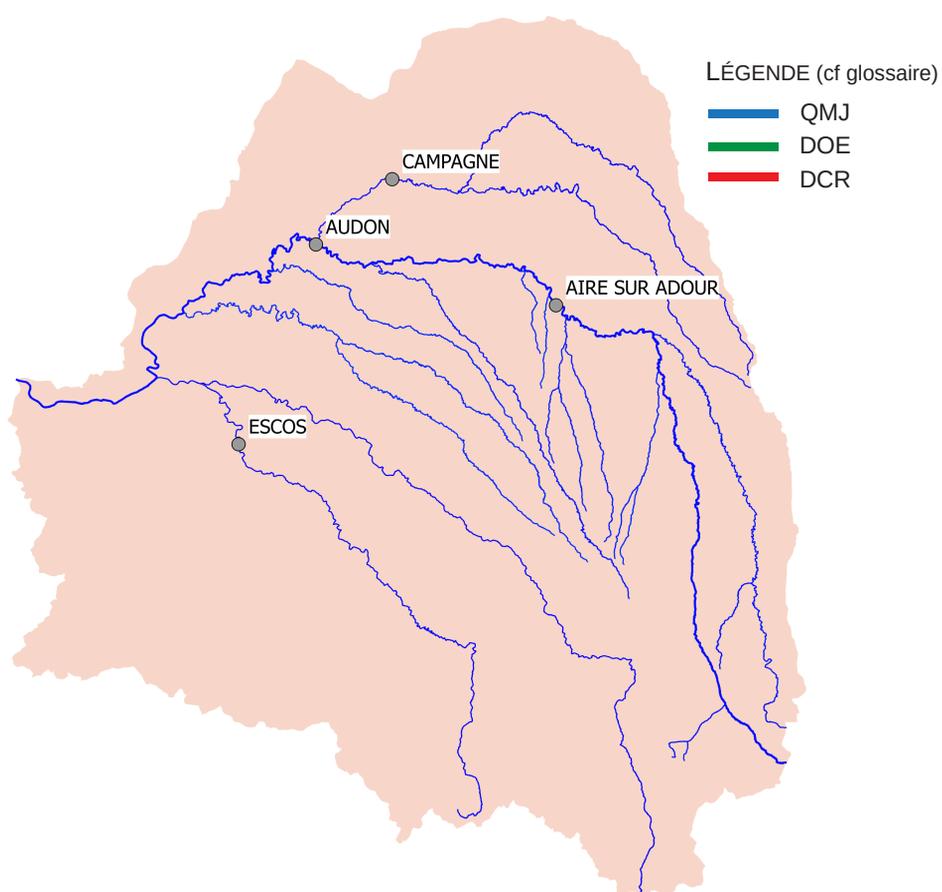
- QMJ
- DOE
- DCR



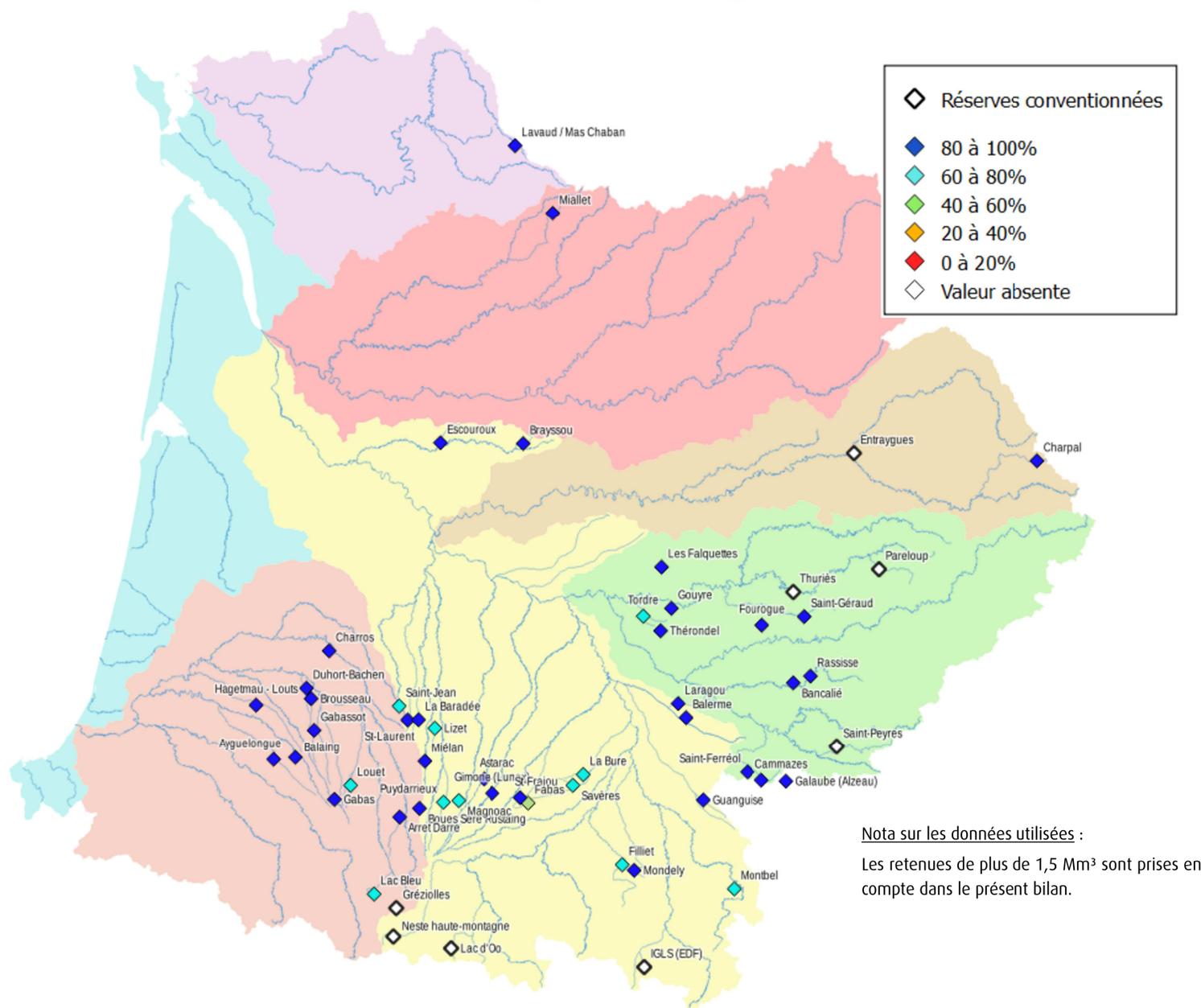
Pas de données

Nota sur les données utilisées :

Le bulletin est réalisé avec les valeurs de débit consolidées et bancarisées à la date de sa publication. Elles peuvent donc différer des données brutes utilisées pour la gestion de l'étiage en temps réel.



Taux de remplissage des barrages au 1^{er} mars 2022



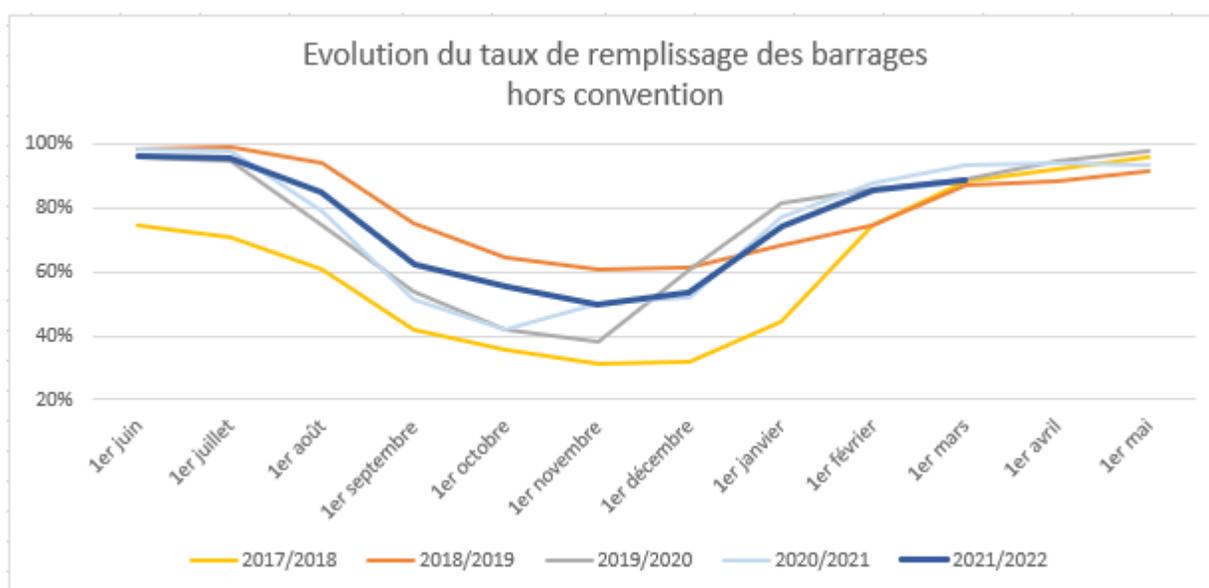
Nota sur les données utilisées :

Les retenues de plus de 1,5 Mm³ sont prises en compte dans le présent bilan.

Au 1^{er} mars 2022, le taux de remplissage global des retenues non conventionnées est de 88,5 % (soit 345 Mm³), contre 93,4 % à la même période en 2021. Au 1^{er} février 2022, il était de 85,7 % (soit 334 Mm³).

Une retenue présente un taux de remplissage inférieur à 60 %, il s'agit de la retenue de Fabas sur le Touch (58,5 %). Onze retenues présentent un taux de remplissage entre 60 et 80 %.

Evolution du taux de remplissage des barrages hors convention



Le bassin présentant le taux de remplissage le plus faible est celui de la Garonne (79,8 %).

Bilan du taux de remplissage des barrages par sous-bassin au 1^{er} février 2022 et au 1^{er} mars 2022

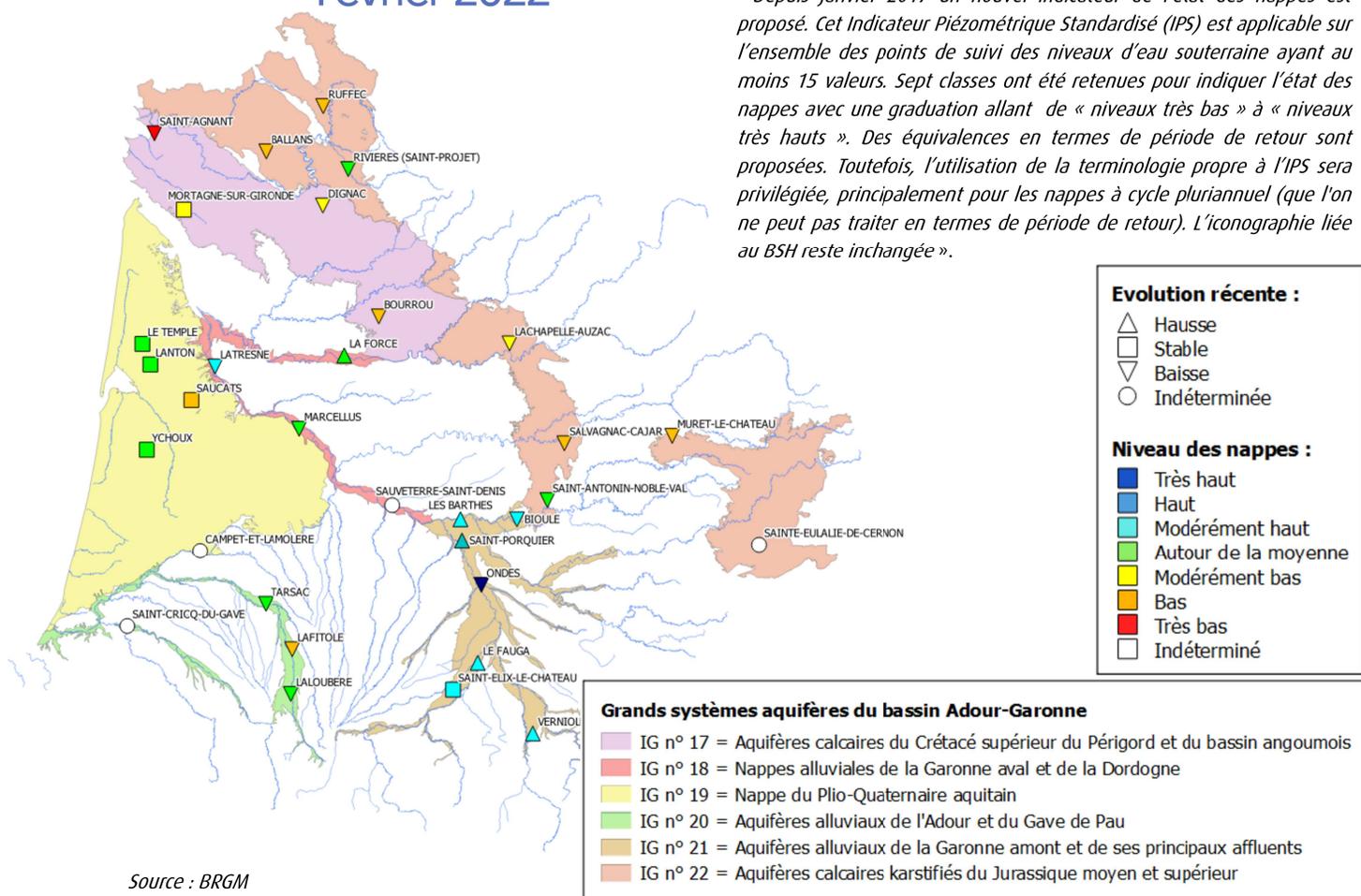
Sous-bassin	Taux de remplissage 1er mars 2022 (%)	Taux de remplissage 1er mars 2021 (%)	Taux de remplissage 1er février 2022 (%)	Taux de remplissage 1er février 2021 (%)	Taux de remplissage 1er janvier 2022 (%)
Adour	90,5%	96,0	89,2%	93,8	81,5%
Charente	100,5%	100,5	98,8%	102,7	96,1%
Dordogne	100,3%	101,9	99,3%	102,1	100,8%
Garonne	79,8%	85,2	75,4%	80,8	59,4%
Lot	100,0%	100	100,0%	100	93,8%
Système Neste	89,2%	76,6	85,6%	73,3	69,1%
Tarn-Aveyron	96,2%	94	95,0%	91,7	88,4%
Total non conventionné	88,5%	88,8	85,7%	86	74,1%
Total conventionné					0,00

Sur les mois de janvier et février, 56 Mm³ (soit 14,4 % du volume stockable) ont été stockés dans les réserves non conventionnées.

Février 2022

Nota :

« Depuis janvier 2017 un nouvel indicateur de l'état des nappes est proposé. Cet Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) est applicable sur l'ensemble des points de suivi des niveaux d'eau souterraine ayant au moins 15 valeurs. Sept classes ont été retenues pour indiquer l'état des nappes avec une graduation allant de « niveaux très bas » à « niveaux très hauts ». Des équivalences en termes de période de retour sont proposées. Toutefois, l'utilisation de la terminologie propre à l'IPS sera privilégiée, principalement pour les nappes à cycle pluriannuel (que l'on ne peut pas traiter en termes de période de retour). L'iconographie liée au BSH reste inchangée ».



Source : BRGM

Depuis le début de la période de recharge 2021-2022, commencée relativement tardivement (entre novembre et décembre suivant les secteurs), la pluviométrie est globalement normale sur le bassin Adour-Garonne. Toutefois, le mois de février a été marqué par une sécheresse modérée dans toute la partie ouest du bassin, la pluviométrie restant plus proche d'une situation normale dans la partie est.

Alors que, à l'instar du mois de décembre, les niveaux étaient très majoritairement orientés à la hausse en janvier 2022 (81% des indicateurs ponctuels), le manque de précipitations significatives a entraîné une inversion de la tendance dès ce mois de février : 61% des indicateurs ponctuels ont vu leur niveau moyen mensuel baisser, essentiellement concentrés sur les aquifères calcaires (Charentes, Périgord, Causses) et les alluvions de l'Adour. Les niveaux restant orientés à la hausse se retrouvent en grande partie dans les nappes alluviales de la Garonne amont et de ses affluents.

En matière d'IPS, si la situation au mois de janvier était très proche de celle de décembre, et même légèrement plus favorable avec une augmentation des niveaux hauts aux dépens des niveaux proches de la normale, elle s'est nettement dégradée en février avec l'arrêt de la recharge sur une grande partie du bassin.

Cette situation témoigne d'une recharge 2021-2022 se concentrant pour l'instant sur les mois de décembre et janvier. Par rapport aux années précédentes, la situation est moins favorable que pour les mois de février de ces trois dernières années, et il faut remonter à février 2017 pour trouver trace d'une situation (nettement) plus dégradée. Au niveau géographique, seules les nappes alluviales de la Garonne amont et de ses affluents gardent des niveaux majoritairement supérieurs à la moyenne.

Situation au 1^{er} mars 2022

Au 1^{er} mars 2022, aucune mesure de restriction n'est en application sur le bassin Adour-Garonne.

Au cours des mois de janvier et février, aucun nouvel arrêté de restriction n'est entré en vigueur.

QMJ	Débit moyen journalier exprimé en m ³ /s.
VCN10	Minimum annuel du débit moyen calculé sur 10 jours successifs. Par extension, la courbe des débits moyens glissants sur 10 jours est appelée courbe du VCN10 (exemple : VCN10 du 20/07 = moyenne des QMJ du 11/07 au 20/07). Le VCN10 sera égal au minimum enregistré sur la courbe du VCN10.
Période de retour	Ce terme caractérise la fréquence d'apparition d'un phénomène. Il correspond au nombre statistique d'années séparant deux événements de grandeur égale ou supérieure. Dans ce cadre, on distingue pour les débits, les événements excédentaire (humide) et déficitaire (sec).
DOE	Le débit objectif d'étiage (DOE) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique, - qui doit en conséquence être garantie chaque année pendant l'étiage. Le DOE est respecté pour l'étiage d'une année si, pendant cet étiage, le plus faible débit moyen de 10 jours consécutifs (VCN10) n'a pas été inférieur à 80 % du DOE (VCN10 > 0,8 x DOE). Le DOE ainsi défini doit être respecté statistiquement 8 années sur 10.
QA	Débit d'alerte. Il correspond à 80 % du DOE. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, les premières limitations peuvent être prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
QAR	Débit d'alerte renforcée. Il correspond au tiers inférieur entre le DOE et le DCR. $QAR = DCR + 1/3 (DOE - DCR)$. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, des limitations de 50 % des prélèvements sont prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
DCR	Le débit de crise (DCR) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessous de laquelle sont mises en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espèces présentes dans le milieu, - qui doit en conséquence être impérativement sauvegardée par toutes mesures préalables, notamment de restriction des usages.
Evapotranspiration	Quantité d'eau consommée qui comprend d'une part l'eau transpirée par la plante, d'autre part l'évaporation directe à partir du sol.
Pluie efficace	Différence entre les cumuls de précipitations et l'évapotranspiration réelle. Elle peut donc être négative.
Indicateurs globaux Indicateurs ponctuels	Les indicateurs globaux (IG) traduisent les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont intégrateurs d'indicateurs ponctuels (IP) qui leur sont attachés et qui correspondent à des points de surveillance du niveau des nappes (piézomètres).

Pour télécharger le bulletin de situation hydrologique :

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-a18342.html>

Rédaction : DREAL de bassin Adour-Garonne avec les contributions de DREAL Occitanie, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Météo France, EDF et gestionnaires d'ouvrages, Office Français de la Biodiversité, Bureau de Recherche Géologiques et Minières
Photos : DREAL Occitanie (l'Adour à Saint-Mont (32), La Garonne à Gagnac (31), La Garonne à Fronsac (31))

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
1, rue de la Cité administrative, CS 80002, 31074 Toulouse Cedex 9